

Le nouveau Centre Hospitalier se dessine

Ville de Janzé

Enjeu majeur dans le développement futur de la ville de Janzé, les esquisses du nouveau Centre Hospitalier de la Roche aux Fées ont été validées début juillet. Ce futur équipement de santé viendra s'implanter au Nord de l'établissement existant sur la rue Bois Rouge. Il devrait voir le jour en 2027.

Les plans du Centre Hospitalier ont été imaginés avec un objectif : celui de proposer un mode d'organisation sectorisé permettant de **développer des accompagnements spécifiques adaptés au profil de chaque résident**. L'idée est de favoriser le « chez-soi » **en favorisant les échanges et l'organisation d'activités et d'animations**. Ainsi sera renforcée **la notion de domicile : les résidents bénéficieront d'espaces de vie conviviaux à échelle humaine**.

Pour le personnel, ce nouveau lieu vise à **faciliter l'exécution des tâches, les conditions de travail et la proximité avec les résidents**.

Un aménagement convivial pour une meilleure qualité de vie

Après plusieurs esquisses, Ad Quatio, agence d'architecture en charge du projet, a décidé de travailler ce nouveau bâtiment sur quatre niveaux.

*« Un choix à la fois **écologique et économique**. Aujourd'hui, plus un projet est compact, plus sa longévité est accrue. »*

Au sous-sol, se situera l'ensemble de la logistique. Les entrées principales et l'ensemble du service de médecine seront placés au rez-de-chaussée. Les étages se répartiront les 162 lits de l'Ehpad. Cette approche permet de travailler le paysage proche et lointain. En outre, **des jardins ouverts en pleine terre bénéficieront aux résidents**. « 90 % des chambres auront une vue sur les paysages alentours. Elles seront accessibles et ergonomiques, travaillées sur le même modèle pour une même qualité de service pour tous » précise Aurore Grimaud, directrice du Centre Hospitalier.

Les espaces d'animation, à tous les niveaux, posséderont également des espaces extérieurs sous la forme de terrasses. « **Ce nouvel équipement offrira aux résidents une véritable qualité de vie et de services**. » souligne Hubert Paris, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier.

Combien ça coûte ?

Le coût du projet s'établit à 40,6 M € TTC hors équipements.

Ce projet est subventionné à hauteur de 5,8 millions € par le département et 2,6 millions € par l'ARS dans le cadre du plan d'aide à l'investissement.

Il bénéficie également du soutien de l'ONAC dans le cadre de la reprise du site du Theil-de-Bretagne à hauteur de 4,7 millions €.

Lire aussi

[Un nouveau collège à la place de l'actuel centre hospitalier](#)